



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 233-2021  
Type d'intervention : Motion  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2021.RRGR.352

Déposée le : 29.11.2021

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)  
Gerber (Schüpfen, Le Centre)  
Kocher Hirt (Worben, PS)  
von Bergen (Uetendorf, PEV)  
Gasser (Ostermundigen, pvl)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui  
Urgence accordée : Non 02.12.2021

N° d'ACE : du  
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
Classification : Non classifié  
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

## Mise en œuvre d'une offensive de formation dans le domaine des soins dans le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de créer les bases légales et financières pour que puisse rapidement être menée dans le canton de Berne une offensive en matière de formation qui vise les points suivants :

- Les étudiantes et étudiants qui suivent une formation en soins infirmiers dans une école supérieure ou une haute école spécialisée doivent être soutenus.
- Les hôpitaux, les établissements médico-sociaux, les services d'aide et de soins à domicile et les lieux de formation des sages-femmes doivent recevoir des subventions pour leur travail dans la formation pratique des infirmières et infirmiers diplômés ; ces soutiens doivent servir à augmenter le nombre de places de formation et de places pour l'accompagnement pratique des personnes en formation.
- Les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées doivent recevoir des aides financières afin d'augmenter le nombre de places de formation.
- Ces mesures doivent être mises en œuvre pour une durée indéterminée sur la base d'une planification des besoins, en fonction de la réalisation des objectifs visés.
- Les mesures sont prévues en coordination avec les établissements de soin, les institutions de formation, les partenaires sociaux et la Confédération.

#### Développement :

La votation sur l'initiative fédérale « Pour des soins infirmiers forts » largement acceptée le 28 novembre dernier a mis en lumière le consensus qui régnait sur la nécessité d'encourager la formation. Pour ce faire, il est notamment essentiel de lancer une offensive en matière de formation. Les cantons doivent donc créer les bases nécessaires à cette fin.

Motivation de l'urgence : la nette acceptation de l'initiative fédérale sur les soins infirmiers a montré la nécessité d'agir et demande maintenant une mise en œuvre rapide que le canton de Berne se doit de préparer.

#### Destinataire

- Grand Conseil